

LAUVRIÈRE, Émile, *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyr et sa résurrection*. Ouvrage couronné par l'Institut de France (Prix Carrière et Prix Pouchard) 1946. Illustré de 13 planches hors-texte, dont 2 portraits et 5 cartes hors-texte. Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e), 1947. 206 p. 25cm

Marcel Trudel

Volume 3, numéro 3, décembre 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801585ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801585ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Trudel, M. (1949). Compte rendu de [LAUVRIÈRE, Émile, *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyr et sa résurrection*. Ouvrage couronné par l'Institut de France (Prix Carrière et Prix Pouchard) 1946. Illustré de 13 planches hors-texte, dont 2 portraits et 5 cartes hors-texte. Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e), 1947. 206 p. 25cm]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3(3), 462–464. <https://doi.org/10.7202/801585ar>

LAUVRIÈRE, Emile, *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyr et sa résurrection*. Ouvrage couronné par l'Institut de France (Prix Carrière et Prix Pouchard) 1946. Illustré de 13 planches hors-texte, dont 2 portraits et 5 cartes hors-texte. Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice, Paris (6e), 1947. 206 p. 25cm.

M. Emile Lauvrière, qui a reçu dernièrement du Canada français un honneur tout particulier pour s'être fait le grand ouvrier de la survivance française en Amérique, a réédité un abrégé de sa *Tragédie d'un peuple*, publiée pour la première fois en 1922 et dont la seconde édition est épuisée. Cet abrégé, sous le titre de *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyr et sa résurrection*, est proprement un exposé schématique de la *Tragédie d'un peuple*. Comme l'écrit l'auteur dans l'avant-propos, "ici plus d'appareil scientifique sous forme de notes et références documentaires:

rien qu'un récit que guident des titres, des en-tête et des suggestions de lectures en fin de chapitres". Les appendices sont très riches en statistiques, nous donnent l'état actuel de la population acadienne répandue par l'Amérique et illustrent clairement la renaissance d'un peuple persécuté.

Comme tous les persécutés, le peuple acadien a conquis très tôt les sympathies de tout le monde; les Anglais eux-mêmes, responsables de la déportation, ont admis qu'ils avaient agi d'une manière barbare. Il ne s'agit donc plus aujourd'hui, et depuis longtemps, d'écrire des volumes pour réveiller la pitié à l'égard des persécutés et l'indignation contre la métropole anglaise. La renaissance acadienne semble assurée: le temps est venu de laisser les plaidoyers de côté et les historiens impartiaux doivent avoir maintenant pour tâche d'étudier dans son ensemble le problème de la déportation de 1755. Jusqu'ici, on a ramené ce problème à la plus rudimentaire simplicité: l'Angleterre, pour s'emparer de terres prospères et pour se débarrasser d'une minorité, déporte, en plein dix-huitième siècle, une population restée pacifique. Le problème, en réalité, n'est pas si simple. Il doit d'abord comporter une étude approfondie de ce fameux traité d'Utrecht dont la rédaction a été fautive sur bien des points et pour laquelle la France, comme l'Angleterre, doit porter sa part de responsabilité. A cette première étude, il faut en ajouter une autre, celle du droit des gens au dix-huitième siècle: ce droit des gens, en ce siècle de raison, est encore barbare, il autorise des actes qui nous révolteraient aujourd'hui, il permet de tuer les prisonniers, peu de choses lui sont sacrées, et, pour nous en tenir à notre sujet, il tolère la déportation des peuples. Ce qui évidemment veut dire non pas que la déportation est juste, mais que l'auteur est exonéré devant le tribunal des nations. C'est là le droit des gens de l'époque, il est barbare, inhumain, mais c'est d'après ce droit des gens que l'Angleterre et la France agissaient. Et puisqu'en cette affaire on a volontiers chargé l'Angleterre de toutes les iniquités et qu'on lui a opposé constamment la conduite noble et loyale de la France, sa rivale, il faut faire une troisième étude où l'on étudiera cette conduite. On saura alors que la France avait elle aussi pratiqué et tenté de pratiquer la déportation: en 1689, le roi Louis XIV donne instruction à Frontenac de s'emparer de la colonie du New-York et d'en déporter les habitants, *ensemble ou séparément*, pour les empêcher de jamais se réunir; dans la première moitié du dix-huitième siècle, la France déporte en bloc la population des Natchez. Elle a même, avant l'Angleterre, menacé les Acadiens de la déportation; ainsi que l'établissait dernièrement dans son étude sur Bigot, l'érudite historien Guy Frégault, la France en 1746, songeant à reconquérir l'Acadie, n'était pas sûre de la fidélité de ses anciens sujets; le gouvernement français écrivait donc au duc d'Anville: "S'il y en a sur la fidélité desquels il juge qu'on ne puisse pas compter, il les fera sortir de la Colonie, et les enverra soit à la vieille Angleterre soit dans quelqu'une des colonies de cette nation suivant les facilités qu'il pourra avoir pour cela". Et M. Frégault ajoutait: "Les deux métropoles se rejoignent dans la même intention. Le seul mérite de la France fut-il de se trouver, malgré

elle, dans l'impossibilité physique de perpétrer le méfait qui, neuf ans plus tard, fera la honte de sa rivale?" Enfin, toujours avant de raconter le triste drame de la déportation, il faut faire une quatrième étude, celle de la conduite des Acadiens: dans l'ensemble, le peuple acadien est peut-être resté neutre, mais il a eu malheureusement des chefs qui, par des intrigues inhabiles, ont gravement compromis le sort de leurs compatriotes; leur rôle n'a pas encore été étudié d'une façon impartiale et complète: or ce rôle est précisément le point crucial. Toutes ces études changeraient certainement en bonne partie l'histoire traditionnelle de la déportation: elles démontreraient que l'Angleterre, en se montrant cruelle, n'agissait pas contre le droit des gens du dix-huitième siècle, que la France de Louis XIV et de Louis XV devançait l'Angleterre dans le procédé de la déportation et, enfin, que certains Acadiens doivent porter une partie de la responsabilité de leur sort.

Ce sont là les démonstrations que l'histoire moderne est en droit d'attendre de ceux qui s'occupent de l'Acadie. M. Lauvrière a préféré s'en tenir à l'histoire traditionnelle; il n'a pas poussé aussi loin que M. Edouard Richard le ton violent du réquisitoire, mais le grand amour qui l'anime pour les Français d'Amérique l'a empêché d'écrire l'histoire définitive de la déportation acadienne. On s'étonne qu'il s'attache encore à démontrer l'iniquité et la cruauté d'une déportation, quand tout cela n'est plus à démontrer depuis longtemps; on est surpris qu'il nous décrive encore d'une plume idyllique la vie des anciens Acadiens, qu'il mette en épingle les protestations scandalisées de la France. Il aurait pu se contenter de narrer simplement les faits, sans les charger, de nous dire, sans aigreur, l'histoire bien triste de la déportation et puis l'histoire réconfortante de la résurrection; ou bien, il aurait pu, avec le grand talent que nous lui connaissons, entreprendre cet exposé complet et impartial qui reste encore à faire, celui du *problème* de la déportation acadienne. Quoi qu'il en soit, le dernier volume de M. Lauvrière est un grand geste d'amitié chaleureuse pour les Français d'Amérique et ce geste ne peut que nous toucher profondément.

Marcel TRUDEL